

# Culture Montreal

LA CULTURE  
FAIT CAMPAGNE

Élections  
Canada  
2019

Plateforme pour enrichir  
le débat sur les arts  
et la culture

photo ©abdallah (CC BY 2.0)

# LA CULTURE FAIT CAMPAGNE

## PLATEFORME POUR ENRICHIR LE DÉBAT SUR LES ARTS ET LA CULTURE

Dans le cadre des élections fédérales du 21 octobre 2019, Culture Montréal souhaite mettre en lumière les principaux enjeux qui ont une incidence directe ou indirecte sur le développement de Montréal en tant que métropole culturelle. Avec cette plateforme, Culture Montréal présente 16 propositions qui visent à placer la culture au cœur du débat public.



photo © Charles-Olivier Bourque

# PRÉAMBULE

L’empreinte du gouvernement fédéral à Montréal peut paraître aux yeux de citoyens non avertis, quelque peu lointaine et diffuse.

Pourtant, celui-ci est un acteur bien présent sur le territoire montréalais. Pensons simplement aux voies de chemin de fer qui traversent de part en part nos quartiers, Saint-Henri, Mile-End et Villeray, aux ponts Jacques-Cartier et Samuel-De Champlain qu’empruntent chaque jour des milliers d’automobilistes ou encore à la voie maritime du Saint-Laurent par laquelle transitent les navires. Bien souvent, ce qui relie Montréal au reste du continent relève du gouvernement fédéral. Le site historique national du Canal de Lachine en est l’illustration parfaite. Lieu de convergence est-ouest, le Canal s’étend du Vieux-Port au lac Saint-Louis, offrant une traversée historique de 14 km parmi les paysages industriels et maritimes. Avec le Vieux-Port et le Canal de Lachine, propriétés fédérales, Ottawa joue un rôle central dans la revitalisation de deux sites emblématiques de Montréal, dont le potentiel culturel et récréotouristique est immense.

Même si l’intervention en culture relève du gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral participe activement à l’essor et au rayonnement de la vie culturelle montréalaise, en soutenant l’écosystème créatif par l’entremise du ministère du Patrimoine canadien, du Conseil des arts du Canada, de la Société Radio-Canada, du Fonds des médias du Canada, ou encore de l’Office national du film du Canada et de Téléfilm Canada, ces deux derniers ayant leur siège à Montréal. En outre, d’autres ministères et agences prennent part au développement culturel de Montréal, tel Parcs Canada qui agit en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Les dépenses qu’engage le gouvernement fédéral constituent un investissement pour l’avenir, non seulement pour nos créateurs, producteurs, diffuseurs, mais également, par ricochet, pour l’ensemble de nos communautés et de nos quartiers. Les arts et la culture sont en effet un vecteur de changement social, notamment parce qu’ils contribuent à établir un espace de dialogue et de rencontre avec les citoyens. Sans compter le fait qu’ils participent à la dynamique économique du territoire.

Mais au-delà du financement, c’est la question des objectifs poursuivis qui est déterminante, à l’heure où notre monde est en proie à de profondes mutations. Au cours des quatre prochaines années, l’action culturelle du gouvernement fédéral devra prendre en compte, plus que jamais, la grande transition démographique, environnementale et technologique que nous vivons actuellement et qui bouscule nos façons de vivre, d’être et de faire. Les décisions qu’Ottawa sera amenée à prendre auront une influence significative sur le devenir de Montréal métropole culturelle.

# ENGAGEMENT PRÉLIMINAIRE

Depuis 2016, le gouvernement fédéral a réalisé des contributions majeures dans plusieurs institutions culturelles, doublant le budget du Conseil des arts du Canada et bonifiant celui de la Société Radio-Canada. À cela s'ajoutent des sommes supplémentaires pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels et pour le soutien à l'exportation de nos œuvres et de nos produits. Citons notamment la mise en place d'Exportation créative Canada, nouveau programme de financement qui constitue un levier de développement précieux pour les organisations du secteur créatif.

Cependant, on ne peut en dire autant pour l'Office national du film du Canada (ONF) qui a peu bénéficié des réinvestissements récents alors que l'ONF doit composer, depuis des années, avec des compressions budgétaires à répétition.

Le financement public fédéral revêt une importance cruciale pour la pérennité du secteur culturel montréalais et ce à différents niveaux, notamment parce qu'il permet aux organisations et institutions culturelles fédérales de mettre en œuvre leurs engagements en matière d'équité, d'inclusion et de diversité.

Considérant que l'ensemble des propositions dans cette plateforme ne pourrait avoir de sens sans la confirmation des fonds engagés :

## CULTURE MONTRÉAL APPELLE LE GOUVERNEMENT DU CANADA :

- ✓ à poursuivre les investissements prévus pour les institutions culturelles, conditions indispensables au développement de Montréal métropole culturelle.

## CULTURE MONTRÉAL APPELLE ÉGALEMENT LE GOUVERNEMENT DU CANADA :

- ✓ à accroître l'effort financier pour soutenir l'ONF afin que celui-ci puisse pleinement s'acquitter de sa mission.



**MONTRÉAL  
MÉTROPOLE  
CULTURELLE**



# MONTRÉAL MÉTROPOLE CULTURELLE

Pour une métropole comme Montréal, la culture constitue une dimension et une condition de son développement économique, environnemental et social. La culture fait rayonner Montréal en tant que métropole culturelle. Elle agit comme vecteur de vitalité et de cohésion pour l'ensemble de nos communautés.

## 1.1 PROJET DESTINATIONS

Contrairement à d'autres villes canadiennes d'importance, Montréal ne dispose pas d'un lieu emblématique qui mette en valeur les arts et la culture des Premières Nations. En gestation depuis plus de dix ans, l'ambassade culturelle et artistique DestiNATIONS qui devrait être située dans la section est du Vieux-Port tarde à se concrétiser.

Ayant déjà reçu l'appui officiel de la Ville de Montréal, ce projet est essentiel parce qu'il favorisera une compréhension mutuelle entre autochtones et non-autochtones et qu'il apportera une contribution significative au développement du tourisme culturel.

### PROPOSITION

- ✓ Culture Montréal propose de confirmer l'appui moral et financier du gouvernement du Canada à la réalisation du projet DestiNATIONS, conçu dans le but de faire connaître l'histoire, les traditions et la richesse de la création contemporaine des artistes des Premières Nations, dans un contexte qui favorise leur développement social et économique.

Murale hommage Alanis Obomsawin, artiste: Meky Ottawa



## 1.2 CITOYENNE ET CRÉATIVE

### La mobilité quotidienne entre les quartiers

Le transport ferroviaire intra-ville existe à Montréal depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Les anciennes usines longeant les voies ferrées abritent des fonctions variées, allant du résidentiel aux entreprises culturelles et créatives et ces territoires se sont fortement densifiés.

Tous les jours, des centaines de personnes dans ces quartiers — Mile-End/Petite-Patrie entre autres — traversent illégalement les voies ferrées du CP, pour avoir accès rapidement à une station de métro ou un arrêt de bus à proximité. Elles demandent depuis des années, avec l'appui de la Ville, l'installation de passages à niveau, lesquels permettraient de faciliter les déplacements entre les quartiers en plus de mettre fin aux traversées illégales et dangereuses. Non seulement cela agirait en faveur d'un développement territorial cohérent, participant au décroisement de certains secteurs, mais cela contribuerait aussi à l'essor de la mobilité durable.

La décision récente de l'Office des transports du Canada permet de régler le litige dans Villeray/Parc-Extension, mais pas celui du Mile-End. Il n'y a pas non plus de solution en vue dans le cas du conflit avec le CN dans Pointe-Saint-Charles. Les solutions ne venant qu'au cas par cas, il faut donc convenir d'un nouveau paradigme avec les sociétés ferroviaires, pour que celles-ci en arrivent à reconnaître l'importance de leur contribution au désenclavement des quartiers.

Signalons que le problème ne concerne pas uniquement Montréal, mais de nombreuses villes à travers le Canada, notamment en Ontario et en Colombie-Britannique.

#### PROPOSITION

- ✓ Culture Montréal propose que le gouvernement du Canada prenne les moyens appropriés pour amener le CN et le CP à s'asseoir à une table de négociation avec la Ville de Montréal et les groupes de citoyens, en vue de convenir d'une vision partagée du développement urbain qui inclut le désenclavement des quartiers.

## Les projets d'infrastructures culturelles

Montréal dispose d'un solide réseau de lieux culturels, théâtres, musées, galeries, ateliers et autres espaces de création, production, diffusion. Depuis plusieurs années, compte tenu de l'évolution des pratiques artistiques et du vieillissement des installations existantes, nombre de projets de construction, rénovation, ou mise à niveau des équipements sont entrepris.

Il est utile de rappeler que la mise à niveau de notre réseau d'infrastructures culturelles constitue un investissement qui génère des retombées économiques en soutenant par exemple la croissance de l'emploi dans le domaine de la construction. Par conséquent, cela profite à l'ensemble de la population.

La principale source de financement fédérale pour les infrastructures culturelles provient du Fonds du Canada pour les espaces culturels (Patrimoine canadien), lequel dispose d'un budget annuel de subventions de 54 M\$ jusqu'en 2028, pour l'ensemble du territoire canadien. Parmi ces 54 M\$, 12,4 M\$ par an sont octroyés aux projets québécois.

Mais force est de constater que les besoins ne peuvent actuellement être comblés par ce programme. Rien que pour Montréal, entre 2016 et 2019, ce sont 77 demandes de subventions qui ont été déposées pour un total d'environ 86 M\$ de besoins estimés. En outre, il n'est pas rare que les coûts d'un seul projet d'envergure absorbent jusqu'à 25 % des fonds dévolus au Québec, obligeant Patrimoine canadien à hiérarchiser les urgences.

### PROPOSITION

- ✓ Culture Montréal préconise d'augmenter l'enveloppe budgétaire du Fonds du Canada pour les espaces culturels afin de répondre adéquatement aux besoins et ainsi de soutenir le rôle majeur joué par les lieux dans la vitalité culturelle du territoire montréalais.



## L'Office national du film du Canada et la Société Radio-Canada

Créés respectivement en 1936 et 1939, la Société Radio-Canada (SRC) et l'ONF sont l'expression des premières interventions du gouvernement fédéral en matière de culture, l'objectif étant de développer les contenus culturels canadiens.

Ces deux institutions historiques, connues de la plupart des citoyens et présentes depuis longtemps sur le territoire montréalais, n'ont pourtant pas réussi au fil du temps à établir une relation directe, constante et profonde avec la communauté environnante. L'emplacement du siège social de l'ONF, installé depuis 1956 sur le chemin de la Côte-de-Liesse, et celui de la tour Radio-Canada, érigée depuis 1973 non loin du boulevard René-Lévesque, expliquent en grande partie cette situation.

Au moment de célébrer son 80<sup>e</sup> anniversaire, l'ONF s'apprête à déménager cet automne dans ses nouveaux bureaux, situés devant la place des Festivals, au coeur du Quartier des spectacles. Le site de la Côte-de-Liesse qu'il occupait jusqu'à présent deviendra vacant, plaçant le gouvernement fédéral — qui en est le propriétaire — face au défi de lui attribuer une nouvelle fonction en accord avec l'identité du lieu. De son côté, la SRC occupera en 2020 un nouvel immeuble qui donnera — cette fois-ci — directement sur la rue Papineau, au sein du Village dont l'installation lumineuse envoie un signal d'ouverture et d'accueil.

Même s'il s'agit d'abord de lieux de travail, ces déménagements offriront à l'ONF et à la SRC la possibilité d'instaurer un nouveau rapport avec les citoyens de leur quartier et les visiteurs en général.

Pour ce faire, l'ONF et la SRC devront disposer de moyens financiers additionnels, qui leur permettront d'utiliser de manière conviviale les espaces publics de leur quartier général: par l'entremise de visionnements, d'expositions thématiques ou encore d'événements spéciaux.

## CULTURE MONTRÉAL PROPOSE QUE LE GOUVERNEMENT DU CANADA:

- ✓ octroie à l'Office national du film du Canada et la Société Radio-Canada les moyens financiers nécessaires leur permettant de mettre en place un accueil convivial des citoyens dans leur nouveau siège du Quartier des spectacles et de la rue Papineau.
- ✓ soutienne la réaffectation de l'édifice de la Côte-de-Liesse — qui abritait l'Office national du film du Canada depuis 1956 — par l'entremise d'un projet mettant en valeur le génie du lieu.



## 1.3 DURABLE

### La Stratégie nationale de développement durable

On ne peut penser la culture aujourd'hui sans considérer plus largement son rôle au sein de la société dans une perspective de développement durable. C'est pourquoi la culture est envisagée de plus en plus à l'aune de ses interactions avec d'autres enjeux collectifs, tels le vivre-ensemble, l'éducation, l'aménagement du territoire et bien sûr la préservation de l'environnement.

Reconnue comme le quatrième pilier du développement durable, disposant de son propre Agenda 21, la culture est également présente au sein du Programme mondial 2030 - adopté par le Canada en 2015 - dans lequel sont définis 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre. Ce programme est conçu comme un guide d'orientation pour bâtir le monde de demain: inclusif, prospère et durable. On peut toutefois déplorer que la culture ne fasse pas l'objet d'un ODD spécifique, étant considérée comme une composante transversale du développement durable.

En vue d'appuyer la mise en œuvre des ODD au Canada, le gouvernement fédéral a confié au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social le soin de diriger l'élaboration d'une *Stratégie nationale et pansociétale* pour le *Programme 2030*. Tous les ministères fédéraux sont invités à soutenir la réalisation de la Stratégie. Le ministère du Patrimoine canadien ne doit pas manquer cette occasion d'inscrire concrètement la culture dans la réalisation des ODD.

#### PROPOSITION

- ✓ Culture Montréal appelle le ministère du Patrimoine canadien à contribuer à la Stratégie nationale pour le Programme 2030 et ainsi à collaborer avec Emploi et Développement social Canada en vue d'intégrer la culture aux autres priorités de développement.

## La Biosphère

Chef-d'oeuvre architectural de Buckminster Fuller symbolisant la conscience environnementale, legs de l'Expo 67, seul musée de l'environnement en Amérique du Nord, la Biosphère nous rappelle chaque jour à nos devoirs, envers la nature, mais aussi notre histoire et ceux qui nous ont précédés.

En 1994, le Canada s'engageait à faire fonctionner pendant 25 ans ce qui était alors un centre d'interprétation sur l'eau et qui deviendra plus tard, en 2007, un musée consacré à l'environnement et au changement climatique. Mais aujourd'hui, alors que le bail de l'actuel occupant vient d'être reconduit provisoirement pour une année supplémentaire, son avenir est en suspens.

Aucune solution n'a pour l'instant été trouvée quant à la pérennisation de la vocation de la Biosphère. Le gouvernement du Canada et ses partenaires, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont récemment mis en place un comité de travail pour sortir de l'impasse et définir les contours du nouveau projet.

Quoi qu'il en soit, l'urgence est de donner à cette institution un statut et des moyens nécessaires à la poursuite de son mandat, à l'heure où les conséquences du dérèglement climatique nous appellent à une prise de conscience collective.

### PROPOSITION

- ✓ Culture Montréal propose que le gouvernement du Canada s'engage résolument à maintenir sa présence et à augmenter substantiellement les ressources consacrées à la Biosphère afin de reconnaître sa valeur emblématique et de lui permettre de demeurer un lieu d'éducation et de mobilisation face au défi climatique de notre temps.

## Le Vieux-Port de Montréal

Le Vieux-Port de Montréal est l'un des plus importants sites récréotouristiques au Canada. Il accueille annuellement plus de six millions de visiteurs d'ici et d'ailleurs.

Le 12 juin 2017, la Société immobilière du Canada (SIC) a présenté un projet préliminaire d'aménagement du territoire du Vieux-Port, évalué à 175 M\$ et qui se réalisera sur une période d'une dizaine d'années. Une version définitive, fruit d'une réflexion collective menée avec les citoyens durant l'été, devait être présentée au cours de l'automne 2017 et les travaux débiter en 2019.

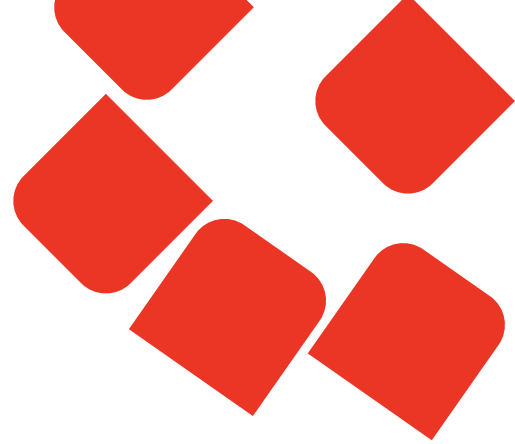
Le 1<sup>er</sup> février dernier, la SIC a annoncé le lancement d'une demande de propositions visant à « revaloriser le secteur de la Pointe-du-Moulin et du Silo 5 » (...) « le Silo 5 sera au cœur d'un nouveau quartier à usage mixte, où pourront, selon les propositions qui seront reçues, se côtoyer résidences, commerces, hôtel et attractions touristiques ». Compte tenu de la bonne réputation de la SIC et de la qualité du comité-conseil, Culture Montréal ne doute pas que ce projet sera mené avec intelligence et sensibilité. Il faut par ailleurs être conscient que ce projet n'occasionnera aucune dépense du gouvernement du Canada, puisqu'il s'autofinancera.

Toutefois, aucune autre nouvelle ne nous est parvenue concernant l'avenir du Vieux-Port, depuis l'annonce du 12 juin 2017. Quand paraîtra la version définitive du plan d'aménagement? Qu'arrivera-t-il du projet de réalisation d'emmarchements permettant de rapprocher les citoyens du fleuve? Quel sera l'avenir de la tour du quai des Convoyeurs? Que se passera-t-il avec le hangar 16? Et surtout, à quel moment le gouvernement du Canada donnera-t-il à la SIC les fonds nécessaires à la mise en oeuvre du plan d'aménagement? Autant de questions qui demeurent pour l'instant sans réponse.

### CULTURE MONTRÉAL PROPOSE QUE LE GOUVERNEMENT DU CANADA:

- ✓ s'assure auprès de la Société immobilière du Canada que le projet de plan directeur d'aménagement fasse l'objet rapidement d'une entente avec la Ville de Montréal;
- ✓ s'engage moralement et financièrement à en favoriser la mise en oeuvre.





## 1.4 **CONCERTÉE**

### **Le Rendez-vous Montréal métropole culturelle**

Le Rendez-vous Montréal métropole culturelle constitue un mode de gouvernance inédit en ce qui concerne la planification de l'action culturelle à l'échelle d'une grande ville nord-américaine. Réunissant les gouvernements du Canada et du Québec, la Ville de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Culture Montréal et plus largement le secteur culturel, le Rendez-vous vise à renforcer les coopérations entre ces différents intervenants et convenir d'un document d'orientations guidant concrètement le développement culturel de Montréal.

Par le passé, c'est à la suite de la parution de la politique culturelle de la Ville de Montréal en 2005 qu'un premier Rendez-vous fut convoqué, deux ans plus tard. *Le Plan d'action 2007-2017 — Montréal métropole culturelle* était alors adopté, donnant une impulsion à des projets, tels que le Quartier des spectacles, qui ont contribué à transformer durablement le paysage urbain de Montréal et stimuler son dynamisme culturel. En 2012, un Rendez-vous de mi-parcours permettait de mettre à jour le plan d'action, notamment à la lumière d'enjeux liés aux ateliers d'artistes et au rayonnement international de notre métropole. De manière générale, ce grand rassemblement a toujours eu l'effet de levier escompté sur le développement culturel du territoire montréalais.

Mais deux ans maintenant se sont écoulés depuis la sortie de la dernière politique de développement culturel de la Ville 2017-2022, *Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité*. Celle-ci nécessite à son tour une mobilisation politique et citoyenne afin de définir un nouveau cadre d'action conforme à nos façons de faire et de vivre la culture.

#### **PROPOSITION**

- ✓ Culture Montréal demande au gouvernement du Canada de s'engager en faveur de la tenue du prochain Rendez-vous Montréal métropole culturelle qui aura lieu en 2020 et par conséquent d'y prendre part dans l'intérêt du secteur culturel montréalais.

2

**MONTRÉAL  
MÉTROPOLE  
FRANCOPHONE  
DU CANADA**





# MONTRÉAL MÉTROPOLE FRANCOPHONE DU CANADA

Figure de proue de la création contemporaine, épicerie d'innovations artistiques et numériques, Montréal est aussi la seule métropole francophone des Amériques, ce qui en fait assurément son caractère distinctif. De plus, la cohabitation et le mélange sur son sol d'autochtones, d'anglophones et d'immigrants venus des quatre coins du monde, font de Montréal une ville plurielle qui a à cœur de bâtir une communauté de destin en français.

Mais l'essor de Montréal en tant que métropole francophone passe aussi par le renforcement des liens avec les francophonies du Canada. Les arts et la culture constituent le meilleur intermédiaire pour y parvenir, puisqu'ils permettent d'abattre les frontières et d'enrichir réciproquement notre vision du monde. D'autant que les événements de 2018 en Ontario et au Nouveau-Brunswick ont contribué à réactiver une vive solidarité francophone au Québec.

Afin de favoriser l'établissement de relations durables et de consolider son statut de métropole francophone, Montréal a tout intérêt à œuvrer en faveur d'une plus grande mobilité des artistes et circulation des œuvres francophones, et ce dans une optique de réciprocité. Mais à ce niveau de nombreuses contraintes existent.

## Les défis

En effet, les réalités géographiques et démographiques ne sont pas les mêmes; le territoire canadien est vaste et les communautés francophones dispersées. Le public est par conséquent restreint et les réseaux culturels de création et de diffusion moins denses qu'au Québec. Un des principaux enjeux se situe notamment au niveau des infrastructures culturelles. Il y a peu de lieux de diffusion professionnels pleinement équipés et adaptés pour accueillir, par exemple, du théâtre. Ce sont les centres communautaires et les institutions scolaires qui viennent pallier le manque d'infrastructures, jouant ainsi un rôle crucial dans la démocratisation des arts.

Surtout, l'extraordinaire vitalité culturelle franco-canadienne est sous la menace constante d'un financement public provincial variant au gré des décisions politiques. Du côté fédéral, le soutien public est davantage au rendez-vous ces dernières années. Le doublement du budget du Conseil des arts du Canada, l'augmentation des fonds pour le programme des langues officielles de Patrimoine canadien et la bonification du Fonds du Canada pour la présentation des arts auront des effets bénéfiques sur les communautés francophones du Canada, même si beaucoup reste à faire.

## Pour un Plan de circulation

La situation révèle l'absence d'un plan de développement qui permettrait d'établir un diagnostic et de dégager des priorités visant à encourager la mobilité des artistes et la circulation des œuvres francophones au Canada.

Ce plan pourrait comporter un état des lieux des ressources existantes, tant sur le plan du soutien financier, des infrastructures disponibles et des vitrines culturelles, tout en identifiant des axes d'amélioration portant sur des besoins de concertation, d'échanges et de visibilité de la création franco-canadienne. De plus, celui-ci pourrait venir tirer parti d'autres stratégies gouvernementales en vigueur, telles que la nouvelle Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme qui considère les événements artistiques et culturels comme un levier majeur pour attirer visiteurs canadiens et étrangers. Quoiqu'il en soit, ce plan de circulation doit faire l'objet d'une réflexion concertée entre le ministère du Patrimoine canadien, les provinces, les municipalités concernées et les acteurs culturels du secteur. C'est en adoptant une approche multi-niveaux que des solutions concrètes peuvent être trouvées, notamment en vue de mobiliser du financement.

### PROPOSITION

- ☑ Culture Montréal propose que le gouvernement fédéral, par l'entremise de Patrimoine canadien, mette en place un plan de circulation des arts francophones au Canada, afin de favoriser le décloisonnement de la création franco-canadienne.

3

**MONTRÉAL  
MÉTROPOLE  
INTERNATIONALE**



# MONTRÉAL MÉTROPOLE INTERNATIONALE

L'influence de Montréal dans le monde en tant que métropole culturelle relève à la fois de l'excellence de ses artistes et de ses créateurs, de la qualité de ses événements, de la performance de ses industries culturelles et créatives, mais elle dépend aussi des efforts et des initiatives que déploient les gouvernements en termes de diplomatie culturelle.

## La diplomatie culturelle, qu'est-ce que c'est ?

La diplomatie culturelle, c'est l'ensemble des mesures et des actions qui contribuent à renforcer l'influence, mais aussi l'attractivité, d'une ville ou d'un État sur la scène internationale par la diffusion et la promotion de sa culture, conçue au sens large (arts, architecture, patrimoine, création et production numériques, langue, savoir-faire, valeurs, etc.). Elle vise à établir des relations durables entre les États et les peuples et ce faisant peut faciliter des négociations internationales.

Puissant levier de politique étrangère, la diplomatie culturelle n'est pourtant pas considérée à sa juste valeur au sein de l'appareil fédéral. Elle effectue malgré tout son retour après avoir été considérablement affaiblie, il y a des années, par des compressions budgétaires. La création du Fonds culturel des missions d'Affaires mondiales Canada (AMC), l'augmentation des fonds du programme *Rayonner au Canada* du Conseil des arts du Canada et la mise en place de la *Stratégie d'exportation créative* sont autant d'avancées au service de l'action culturelle extérieure du Canada. Mais cela n'est pas suffisant pour fonder une véritable diplomatie culturelle.

## Pour une stratégie globale

Un récent rapport sur la diplomatie culturelle canadienne – le premier du genre – déposé par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, met en lumière la nécessité pour le Canada de se doter d'une stratégie globale de diplomatie culturelle.

Cette stratégie permettrait de définir clairement les objectifs poursuivis par le Canada et de déterminer ce que peut apporter l'approche canadienne de la diplomatie culturelle dans le monde actuel. Sur ce point, nous pensons que notre diplomatie culturelle doit trouver un équilibre entre l'atteinte d'objectifs commerciaux et la mise en œuvre d'un rapprochement réel avec nos partenaires, par les échanges artistiques et culturels. Pour ce faire, il s'agirait notamment de renforcer le réseau des représentations à l'étranger pour qu'elles puissent développer une plus grande connaissance des contextes locaux et aider comme il se doit nos artistes et nos créateurs sur le terrain.

De plus, cette stratégie devra prendre en compte le rôle de plus en plus important que jouent les institutions culturelles provinciales et municipales sur la scène internationale. Elle devra aboutir également à une meilleure coordination des actions culturelles extérieures. Il faut dire que la multiplicité des intervenants ne plaide pas actuellement en faveur de l'établissement d'une vision cohérente. Affaires mondiales Canada, Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada ou encore l'ONF déploient, chacun à leur manière, des actions de diplomatie culturelle.

### PROPOSITION

- ✓ Culture Montréal propose que le gouvernement du Canada se dote d'une stratégie globale de diplomatie culturelle afin de structurer ses actions et d'accroître son impact à l'étranger en faisant des arts et de la culture une composante fondamentale de sa politique internationale.

# Faciliter la mobilité des artistes étrangers

Parmi les enjeux de diplomatie culturelle, il en est un qui compromet sérieusement les échanges culturels et par conséquent le rayonnement de Montréal à l'international : il s'agit des difficultés d'obtention de visa pour les artistes étrangers.

Le problème est double et concerne à la fois la lenteur des délais de traitement, mais aussi les refus, en hausse constante depuis plusieurs années. Cette situation touche l'ensemble des étrangers faisant une demande de visa, particulièrement ceux venant d'Afrique, mais le fait est que cela a des répercussions directes sur les diffuseurs de spectacles et les festivals. La possible annulation de représentations artistiques constitue un risque financier permanent avec lequel nos organismes culturels doivent composer. En outre, les démarches administratives, pour l'organisme montréalais comme pour l'artiste étranger, s'en retrouvent considérablement alourdies puisque les demandes doivent être souvent refaites dans l'urgence.

Comme le souligne la Coalition canadienne des arts, qui porte ce dossier depuis longtemps, c'est un enjeu qui nuit aux organismes artistiques, aux publics, aux artistes étrangers et plus largement à la réputation du Canada comme pays ouvert et accueillant.

Il faut donc mettre en place un dispositif en faveur de la mobilité des artistes internationaux. Pour cela, le Canada pourrait par exemple s'inspirer de la France qui a adopté en 2016 une carte de séjour pluriannuelle, appelée « Passeport talent », afin de rendre le pays plus attractif pour les talents internationaux. La facilité de délivrance de ce visa est une des clefs de sa réussite même si tout n'est pas parfait. En effet, au niveau des professions artistiques et culturelles, seuls les artistes sont concernés et non les techniciens.

## PROPOSITION

- ✓ Culture Montréal propose que le gouvernement du Canada mette en place une mesure simplifiée d'obtention de visa pour les artistes étrangers, à l'instar du « Passeport talent » en vigueur en France, afin de renforcer l'attractivité du Canada à l'international et de permettre à nos diffuseurs de spectacles et à nos festivals de participer pleinement au rayonnement de Montréal métropole culturelle.

# 4

**ON AJOUTE  
NOTRE VOIX**



# ON AJOUTE NOTRE VOIX

Compte tenu de l'importance stratégique des enjeux suivants pour la pérennité des milieux culturels montréalais et canadien, nous apportons ici notre soutien aux recommandations formulées par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles et la Coalition pour la culture et les médias.

## 4.1 L'EXAMEN DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

En quelques années, le numérique a bouleversé la chaîne de production culturelle, transformé les modèles économiques traditionnels de la culture et offert de nouvelles voies d'accès aux œuvres. Le phénomène affecte directement l'environnement des industries de la culture et des médias.

La croissance exponentielle des plateformes étrangères, telles que Netflix ou YouTube, entraîne non seulement une fragmentation des auditoires, les jeunes délaissant de plus en plus la télévision et la radio pour les services en ligne, mais provoque aussi une diminution des revenus publicitaires du secteur de la radiodiffusion. Par conséquent, cela fait pression à la baisse sur les revenus du Fonds des médias du Canada, lequel finance la production de contenus canadiens, passant en trois ans de 400 M\$ à 350 M\$, ce qui oblige le gouvernement fédéral à compenser les pertes.

Contrairement aux médias traditionnels, les plateformes étrangères ne sont pas soumises aux lois fédérales qui avaient été précisément instaurées pour soutenir la production d'une culture nationale dans le contexte de la mondialisation, autrement dit de l'hégémonie culturelle des États-Unis. Elles ne doivent donc répondre à aucune exigence de financement et de découvrabilité de nos cultures québécoise et canadienne. L'enjeu majeur qui se joue ici est donc bien celui de la préservation et de la valorisation de nos contenus culturels locaux et nationaux, dans toute leur diversité.



Au moment où le Canada entreprend un processus de révision des lois régissant les télécommunications et la radiodiffusion, le CRTC dans son rapport *Emboîter le pas au changement* (2018), s'est positionné en faveur d'une contribution des services en ligne internationaux et des fournisseurs d'accès internet au financement de la production canadienne. Par ailleurs, le gouvernement a créé un groupe d'experts chargé notamment d'émettre des recommandations quant à la modernisation de ces lois. Il va sans dire que le prochain gouvernement devra être attentif à ce rapport qui sera publié d'ici la fin de l'année.

Mais le temps presse et il faudra certainement attendre plusieurs mois avant que la loi ne soit révisée. Il est nécessaire et possible d'agir dès maintenant.

## CULTURE MONTRÉAL APPUIE LES RECOMMANDATIONS DE LA COALITION POUR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES (CDEC) ET APPELLE LE GOUVERNEMENT DU CANADA:

- ✓ à modifier, par décret d'instruction, l'ordonnance d'exemption sur les nouveaux médias afin d'imposer le plus rapidement possible aux services de programmation en ligne une contribution à la mise en valeur et au financement des contenus canadiens.

## 4.2 MODERNISATION DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

Modifiée en 2012 par le Parlement canadien, la loi sur le droit d'auteur comporte depuis lors un grand nombre d'exceptions valorisant le droit des utilisateurs au détriment de celui des créateurs. Plusieurs d'entre elles ne prévoient pas de compensations financières versées aux créateurs pour l'exploitation de leurs œuvres et privent ainsi les détenteurs de droits de précieux revenus. La chute des revenus des créateurs a été de surcroît amplifiée par les nouvelles façons de consommer les œuvres à l'ère du numérique.

Le Comité permanent du Patrimoine canadien souligne dans un rapport récent, intitulé *Paradigmes changeants*, la détérioration des conditions de vie professionnelles des artistes et des créateurs. Il recommande notamment de revoir, clarifier ou supprimer « les exceptions contenues dans la loi sur le droit d'auteur, s'assurant que toute exception respecte l'article 9 de la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques à laquelle le Canada est signataire ».

Parmi les exceptions qui doivent évoluer, citons entre autres le régime de copie pour usage privé qui ne concerne que les supports traditionnels (cassette ou CD) et non les supports numériques (tablette, téléphone intelligent et ordinateur). Sur chaque vente de CD vierge, un montant est prélevé et redistribué aux créateurs. Sauf qu'aujourd'hui plus personne n'utilise de CD pour copier de la musique, ce qui a entraîné une diminution considérable des redevances versées aux créateurs. Il s'agirait donc d'étendre le régime de copie privée à tous les appareils.

### **CULTURE MONTRÉAL APPUIE LES RECOMMANDATIONS DE LA CDEC ET DE LA COALITION POUR LA CULTURE ET LES MÉDIAS ET APPELLE LE GOUVERNEMENT DU CANADA :**

- ✓ à réduire les exceptions prévues par la Loi sur le droit d'auteur et à étendre le régime de copie privée aux appareils technologiques afin de permettre aux créateurs et détenteurs de droits de vivre décemment.

Cette plateforme est le résultat de plusieurs heures de recherche et de consultation réalisées auprès d'une vingtaine d'artistes, de travailleurs culturels et de fonctionnaires basés au Québec et en Ontario.

Elle a été réalisée sous la supervision du conseil d'administration de Culture Montréal et du comité Plateforme culturelle composé de :

- Fortner Anderson
- Dinu Bumbaru
- Jean-Robert Choquet
- Moridja Kitenge Banza

Nous remercions chaleureusement toutes ces personnes pour leur contribution.